MOTION

DE

M. L'ABBÉ GRÉGOIRE,

CURÉ D'EMBERMÉNIL,

A la Séance du 14 Juillet 1789.

MESSIEURS,

VOUS vous rappelez avec indignation les outrages faits au Monarque par ceux qui, ayant surpris sa religion & compromis son autorité, vouloient faire régner sur les Loix un Prince qui ne veut régner que par les Loix. Un despotisme constitutionnel vouloit briser les ressorts du Gouvernement, & anéantir les espérances de la Nation. Les Aristocrates espéroient consommer militairement leurs crimes ; mais la force s'unit à la justice. Paris, frémissant, pensoit à garantir la sûreté personnelle de ses Mandataires. Le Soldat françois prouva que l'honneur est aussi son patrimoine, & qu'il ne pouvoit être l'instrument des malheurs de ses frères. Hélas ! s'il eût été animé des mêmes principes dans le temps des dissentions qui

déchiroient, il y a deux siècles, le sein de la France, il eût épargné des larmes à l'humanité, & des gémissemens à la postérité.

Depuis l'ouverture des Etats, nous avons vécu au milieu des divisions, parce qu'on vouloit ensevelir la raison sous les usages, & faire taire la justice devant l'orgueil.

Nous avons vécu au milieu des vexations. . . . vexations même de la part des subalternes des subalternes. On vous a ravi la police de votre Salle; des infidélités à la Poste ont supprimé des envois qui devoient être sacrés, quel qu'en fût le contenu; on a voulu soumettre au compas de la censure les opérations de vos Séances; en ce moment même sont affichées, à l'entrée de cette Salle, des prohibitions attentatoires à vos droits; vous avez trouvé sans cesse des intermédiaires entre le Souverain & vous, tandis que vous devez travailler immédiatement avec celui à qui la Nation a confié les rênes du Gouvernement.

Nous avons vécu au milieu des orages. Qui n'a pas oui parler des projets atroces suggérés par la fureur? C'est dans l'histoire du Parlement anglois, près d'être englouti sous les débris de son sanctuaire, qu'il faut aller chercher le modèle des attentats qu'on méditoit, dit-on, contre vous; & si les accusés n'ont pas projeté ces forfaits, au moins est-il vrai qu'on les en a crus capables: il est des vices qui reconnoissent des bornes, mais la scélératesse les franchit toutes.

Il y a donc, Messieurs, des êtres si vils, qu'ils feroient rougir d'être homme, si dans cette Assemblée on ne

s'honoroit de l'être! Il y a donc des êtres atroces qui ont l'oreille fermée à la pitié, & dont le cœur n'admet jamais les remords! Il y a donc des perfides qui prétendent nous intimider, tandis qu'aux fureurs des pervers nous oppofons tranquillement l'égide du courage, & que chacun de nous fe feroit gloire d'être infcrit dans le martyrologe de la Patrie!

Jufqu'ici, l'Etat, victime des déprédations dans tous les genres, n'offroit plus qu'une Nation en proie à tous les maux; le pauvre Citoyen, le trifte Citoyen, arrôfoit fes fers de fes larmes, nos campagnes de fes fueurs, fans ofer parler de fes droits; & l'Etat marchoit à grands pas vers fa ruine.

Et lorfque la France fe réveille, lorfqu'après deux fiècles, la famille fe réunit fous les yeux d'un Roi chéri, lorfqu'un Prince iffu de nos Rois, vient s'affeoir au milieu de nous, & s'honorer de la qualité de Citoyen; le Defpotifme agonifant fait un dernier effort, il lève fon bras pour nous replonger dans l'aviliffement & le malheur!

Vainement feroit-on couler des fleuves de fang; la révolution s'achevera. La raifon étend fon empire, elle refplendit de toute part; elle va confacrer les droits refpectifs d'une Nation idolâtre de fon Monarque, & d'un Monarque qui, dans l'amour de fon Peuple, trouvera fon plus ferme appui. Ah! s'il falloit de nouveau nous courber fous le joug, il vaudroit mieux, fans doute, fuir avec un Miniftre chéri au fein de l'Helvétie, ou vers les rivages de Bofton, fur lefquels d'illuftres Chevaliers françois ont aidé à planter l'étendard de la liberté.

Il eſt donc vrai que notre Roi eſt obſédé, trompé par ſes ennemis & les nôtres ; & , qui trompe le Roi, diſoit Maſſillon, eſt auſſi coupable que s'il vouloit le détrôner. Notre devoir exige, Meſſieurs, que nous nous rallions autour de lui pour le défendre, & pour relever avec lui le temple de la Patrie.

Il y a long-temps, Meſſieurs, que le Peuple eſt victime : bientôt on connoîtra les Sacrificateurs. Les nommerai-je ? Non. Leurs noms ne ſouilleront point ma bouche ; mais je demande qu'un Comité ſoit établi pour connoître & révéler tous les crimes miniſtériels, pour dénoncer à la France les auteurs des maux qui affligent la Patrie, pour invoquer enſuite les formes judiciaires, & livrer les coupables à la rigueur des Loix.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin Saint-Jacques, N°. 31, 1789.